



**Kewin Godeby, PGD Wil Concept
à l'endroit des responsables
d'entreprises du Togo**

**« Chefs d'Entreprises,
formez-vous pour la
réussite » P.6**

**Crise au CAR
APÉVON-
AGBOYIBO,
LE DIVORCE
EST P.3
CONSOMMÉ**

**Programme d'urbanisation et
d'aménagement des villes du Togo
KABOU REÇOIT LES
DOCUMENTS DE SON SCHÉMA
DIRECTEUR DES MAINS DU
MINISTRE SÉSSÉNOU P.2**

N° 491 du 29 Juin 2016 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

**Lettre d'isabelle
Améganvi à la
présidente du
HCRRUN**

P.3

**ENFIN, L'ANC RECONNAIT L'IMPORTANCE DE LA CVJR !
COMME LA CVJR, LA « LOI BODJONA », LE TEXTE SUR LE STATUT DE
L'OPPOSITION ETC...AVAIENT ÉTÉ AUSSI DÉNONCÉS, ET POURTANT...**

**2ème session du conseil
des ministres statutaire
de l'UEMOA**

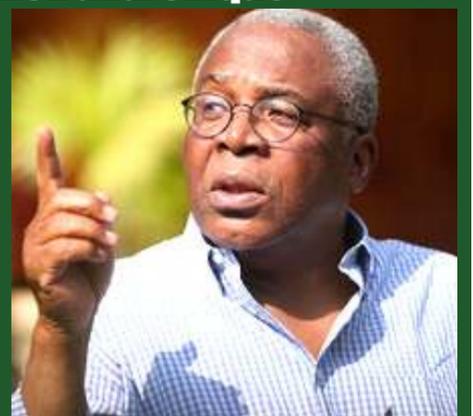
**MAINTENIR LA
DYNAMIQUE DE
CROISSANCE DE
L'ESPACE, UN GAGE !**

P.4

André Johnson au sujet de la déforestation anarchique

**« La déforestation anarchique
constitue l'un des aspects de
la criminalité
environnementale... qui
nécessite des actions
concrètes et urgentes... »**

P.4 & 7



Le Ministre André Johnson

Programme d'urbanisation et d'aménagement des villes du Togo

KABOU REÇOIT LES DOCUMENTS DE SON SCHEMA DIRECTEUR DES MAINS DU MINISTRE SÉSSÉNOU



En décembre 2015, le conseil des ministres a adopté les schémas directeurs de 12 grandes agglomérations, dont celle de Kabou. Avant sa mise en œuvre, il importe donc que les autorités fassent comprendre aux populations concernées, ce qu'il en est du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation, le pourquoi ce schéma directeur, son contenu etc... D'où la rencontre qui s'est tenue le 20 juin dernier entre le ministre Sessénoou de l'Urbanisme de l'Habitat et du cadre de vie, et les populations de Kabou dans la préfecture de Bassar.

C'est en présence des cadres de la localité, parmi lesquels, l'ancien président de l'Assemblée nationale, El Hadj Abass Bonfoh, l'ancien chef d'Etat major général des FAT, Zakari Nandja, et bien d'autres cadres militaires et civils que le ministre a remis les documents du schéma directeur de Kabou au préfet de Bassar, Zakari Bonfoh. Ce dernier a saisi l'occasion pour remercier le gouvernement pour cette initiative qui permet un développement durable.

Auparavant, une présentation a été faite pour mieux situer les populations. Au cours des discussions, il s'est agi de faire comprendre aux populations le bien fondé d'un schéma directeur et de ce qu'il impliquera pour le cas de la ville de Kabou. Des échanges ont également permis aux populations de soulever leurs inquiétudes, qui selon le ministre, seront prises en compte avant la mise en œuvre définitive du schéma.

« Cette rencontre est très nécessaire, parce que la population est souvent mal informée, et puisque c'est le problème de terrain qui va se poser, les populations pensent que le gouvernement vient pour les priver de leur terrains. Nous

pensons qu'il ne s'agit pas du tout de cela, il s'agit d'une démarche pour rendre ces agglomérations urbaines viables et décentes » a fait savoir Sessénoou Fiatouwo.

Pour le ministre de la ville, l'adoption du schéma directeur est une étape, il y a des étapes successives, et la prochaine étape consistera à l'implantation de ces schémas directeurs dans lesdites agglomérations.

« C'est un plan qui définit les grandes orientations du développement d'une ville, d'ici 5, 10, 15, voire 20 ans. Pour un tel plan, il y a de quoi donner des explications aux uns et aux autres, parce que les programmations qui sont faites, le sont à partir des calculs sur l'augmentation des populations, et qui dit augmentation des populations dit consommation



d'espace, et donc il faut aménager, planifier cette occupation », a expliqué Kossi Bali, consultant en la matière.

El hadj Abass Bonfoh, parlant au nom des cadres de Kabou, a laissé entendre que c'est une bonne nouvelle pour les populations de Kabou. Il a au nom de la population et de tous les cadres, remercié le gouvernement pour une telle vision. Il a invité enfin, les populations à adhérer à cette démarche du gouvernement pour le bien de la localité.

Tchaboré

INFO OU INTOX ?

Penn University à Philadelphie ; un togolais rappatrié ON NE BADINE PAS AVEC LE REGLEMENT

12 jeunes togolais participent actuellement au 'Washington Mandela Fellowship' (anciennement Initiative pour les jeunes leaders africains, YALI).

Le programme comprend un séminaire de 6 semaines sur le leadership dans une université, des stages pratiques des activités de suivi lors de leur retour au Togo.

In fine, l'ambition du Département d'Etat qui finance le projet est d'investir dans une génération de futurs leaders africains qui façonneront l'avenir du continent.

Un des jeunes togolais sélectionnés ne pourra achever son séjour aux Etats-Unis. Il a été prié de regagner immédiatement son pays pour ne pas avoir respecté le règlement de l'Université dans laquelle il suivait la formation.

« Son comportement était préjudiciable aux autres participants » a précisé l'ambassade américaine à Lomé sans donner plus de détails ; elle n'a pas donné non plus l'identité de l'étudiant concerné.

"Pete Edochie Dead? AfricanActor Becomes Victim of Internet Death..."

TravelersToday-Dec 29, 2012

My father Chief Pete Edochie is not dead. ... still taking to Twitter to question and mourn the death of the Nigerian actor. ... "Just heard it, that Pete Edochie Died, while filming a movie in ...

En conclusion, l'acteur Nigérian Pete Edochie est bel et bien en vie. La rumeur sur sa supposée mort circule depuis belle lurette (2012 »).

BRÈVES

Parlement africain

Un instrument qui participe de la consolidation et de la bonne gouvernance en Afrique, selon le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey

Après le vote des députés, le gouvernement a désormais les mains libres pour ratifier l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) relatif au Parlement panafricain.

Cette Assemblée consultative est composée de 265 députés (dès que tous les pays auront ratifié l'acte constitutif du Parlement). Chacun des 53 pays membres de l'Union envoie cinq députés élus ou nommés par les parlements nationaux. Les principaux partis ou mouvements politiques nationaux doivent être représentés dans cette délégation, ainsi qu'au moins une femme.

« La ratification va permettre au Togo de jouer pleinement son rôle en faveur de la promotion des principes démocratiques et de la participation populaire. Cet instrument participe de la consolidation et de la bonne gouvernance en Afrique », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey.

La création du Parlement panafricain est fondée sur l'idée de donner une plateforme commune aux peuples africains afin qu'ils soient plus impliqués dans les débats et prises de décision concernant les problèmes et défis auxquels le continent est confronté.

Source. Republicoftogo.com

Lettre d'isabelle Améganvi à la présidente du HCRRUN

ENFIN L'ANC RECONNAIT AUJOURD'HUI L'IMPORTANCE DE LA CVJR !

COMME LA CVJR, LA « LOI BODJONA », LE TEXTE SUR LE STATUT DE L'OPPOSITION ETC...AVAIENT ÉTÉ AUSSI DÉNONCÉS, ET POURTANT...

On ne le dira jamais assez, au Togo, il y a des gens, groupement de gens, partis politiques et groupement de partis politiques qui jouent avec l'avenir du pays. Leur seule intention, c'est qu'ils en profitent de tout, sans pour autant contribuer. L'alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre est passée maître dans cet art. c'est un parti qui est prêt à refuser tout, même ce qui l'arrange, mais fini par aussi être le premier à bénéficier des fruits de ce qu'il a souvent refusé.

Le dernier acte en date est le refus du parti de participer à un atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles qu'organise le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale(HCRRUN) que dirige madame Awa Nana, du 11 au 15 juillet 2016 à Lomé.

« Il est surprenant qu'en ce qui concerne les réformes politiques et institutionnelles, le HCRRUN en soit encore au stade de la réflexion et des échanges, dix ans après la signature de l'Accord Politique Global (APG) », c'est ce qu'indique en substance la lettre réponse du deuxième vice président de



Jean-Pierre Fabre

l'ANC, madame Isabelle Améganvi à la présidente du HCRRUN.

Dans cette lettre réponse, Isabelle Améganvi s'appuie à tout bout de champ, pour justifier sa démarche, sur le travail de la Commission Vérité Justice et Réconciliation(CVJR) de Monseigneur Barrigah, une commission que le parti dont elle est vice présidente, avait rejetée et traitée de tout comme c'est le cas avec le HCRRUN.

En effet, l'ANC n'a d'égard en rien dans ce pays. Et pourtant la situation que l'on vit aujourd'hui, est l'effet conjugué des comportements des uns et des autres sans exception aucune. Or pour endiguer ces effets conjugués nocifs, il va falloir des compromis. Ce que malheureusement l'ANC ne semble pas vouloir

faire.

D'une façon générale l'opposition toute entière a failli, depuis la tenue de la conférence nationale où des décisions unilatérales avaient été prises, défavorisant et dénaturant l'idée même de la conférence nationale qui était d'impulser un nouveau départ du pays, à tous les niveaux.

Aujourd'hui, si certains ont pu tirer les leçons des erreurs du passés, l'ANC, elle, reste sur des idées inamovibles qui compliquent plus la situation.

Une succession d'actes qui témoigne cette attitude du parti de Fabre, qui contribue à exacerber la situation politique dans le pays

D'abord celui que nous

avons cité un peu plus haut et qui a consisté au refus du parti de donner son soutien à la CVJR. Même, en plus de ne pas le faire, le parti s'est attelé à saboter de diverses manières les travaux de cette commission. La lettre d'Isabelle Améganvi tire pratiquement ses références des recommandations de la CVJR.

On en était là, lorsque le gouvernement, dans les mesures à prendre pour apaiser la situation sociopolitique et favoriser l'enracinement de la démocratie, a introduit un texte de loi au parlement fixant le statut de l'opposition. Que n'a-t-on pas vu ? L'ANC, a préféré boycotter le vote dudit statut au parlement. Aujourd'hui, c'est le parti qui jouit de l'application de ce texte sans honte bue. C'est à travers ce texte de loi que Jean-Pierre Fabre se voit attribué tous les avantages afférent à un chef de file de l'opposition, ce qui lui autorise d'adresser des correspondances à tout bout de champ au gouvernement pour demander des compte sur tel ou tel sujet.

L'on se rappelle, de la fameuse loi sur les manifestations, communément appelée « la

loi Bodjona », que le parti avait refusé de soutenir, estimant qu'elle restreignait, la liberté de manifestation. Aujourd'hui, c'est sur cette loi que CAP2015, chapeauté par l'ANC s'appuie pour manifester sans aucun gêne.

Certes, le radicalement, à un moment donné, est une démarche qui nécessite d'être encouragé. Ceci dans les cas où l'on n'a en face des gens qui ne bougent pas et ne veulent rien cerner. Mais, cela n'est pas le cas actuellement au Togo, où l'on rencontre, un pouvoir disposé à discuter.

Instaurer et faire en sorte que les principes démocratiques soient effectifs dans un pays est une démarche de longue allène, et doit s'inscrire dans la durée.

Notre pays le Togo revient de loin et aujourd'hui, les signes qui garantissent l'avènement d'une démocratie vraie sont palpables. Il faut continuer dans ce sens, en ayant en idée que tout ne peut pas être parfait, et que d'autres viendront parfaire.

Les responsables de l'ANC doivent donc cesser leur hypocrite s'ils veulent vraiment que les populations puissent les prendre au sérieux.

La rédaction

Crise au CAR

APÉVON-AGBOYIBO, LE DIVORCE EST CONSOMMÉ

L'annonce a été faite depuis lundi sur la radio victoire fm. Le camp de Me Agboyibo et de celui de Me Apévon sont sur désormais un chemin de non retour. En tout cas, c'est ce qu'aurait laissé entendre le président national du parti qui répondait aux questions de nos confrères de ladite radio, et que le site d'information republicoftogo.com rapporte.

Il y a deux semaine, une réunion de 33 fédérations visiblement montée par ses détracteurs, avait décidé de donner un ultimatum d'un moi à



Me Apévon Dodji

Me Apévon pour organiser un congrès extraordinaire. Ce que le président du CAR trouve ridicule.

« J'ai appris de loin que des gens se

sont réunis pour m'adresser un ultimatum. C'est tellement malheureux quand je vois ces contorsions politiques. Ces gens se croient plus intelligents en étant constamment dans le complot. Tout ça c'est ridicule et n'amène aucun résultat. C'est un non événement », a laissé entendre Apévon Dodji, et rapporté toujours par le site republicoftogo.com.

Selon le même site, Apévon concède en outre qu'il ya une déchirure totale et une situation de non-retour entre ses partisans et de

ceux de Yaovi Agboyibo , le fondateur du parti.

A cette allure, ce que nous annonçons la semaine derrière dans notre parution, portant sur une éventuelle création d'un nouveau parti par Apévon , pourrait être réelle dans les jours à venir. En tout cas, c'est ce que nous apprennent certaines sources. Mais l'intéressé lui-même n'a pas voulu réagir. Nos tentatives depuis hier pour le joindre sont restées infructueuses.

LM

2ème session du conseil des ministres statutaire de l'UEMOA MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE DE L'ESPACE, UN GAGE !

Les membres du Conseil des ministres statutaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont tenu à Lomé les 24 et 25 juin 2016, la 2ème session de l'année. Cette session a été consacrée à l'examen de plusieurs points soulevés à l'ouverture des travaux par le Président en exercice du Conseil des Ministres statutaire, M. Amadou Ba.

La session du conseil des ministres de l'UEMOA s'est tenue à Lomé suite à la session extraordinaire de la conférence des Chefs d'Etat de l'union qui s'est tenue à Dakar le 5 juin 2016 et dont les conclusions ont engagé l'espace communautaire dans une dynamique de rationalisation de ses organes, de ses programmes et de ses procédures. La communauté économique ne saurait rester au bas de l'échelle d'une économie mondiale résistante. Le tableau pour le dire est net.

« L'économie mondiale se caractérise par une légère hausse de la croissance avec un taux de 3,2% (ndlr : cette année) contre 3,1% enregistré en 2015. L'Union (ndlr : UEMOA) quant à elle enregistre un taux de

croissance de 7,0% contre 6,4% en 2014, soit un taux plus élevé que celui de l'Afrique subsaharienne, qui est de 3,4% », des performances donc qu'il faut maintenir au niveau de l'UEMOA, selon Amadou Ba, Président du conseil des ministres statutaire.

Et l'approche pour ce faire, est « l'amélioration de l'environnement sociopolitique et sécuritaire de l'espace communautaire », a précisé Amadou Ba.

Les travaux de la session de Lomé ont permis, au titre de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), d'examiner le rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 mars 2016, notamment les analyses sur l'évolution et les perspectives économiques de l'union pour décider, le cas échéant, des mesures et réformes à mettre en œuvre dans le but de consolider les acquis et d'accélérer le rythme de progression de l'activité économique dans la zone. La session a examiné également les dossiers soumis par la banque centrale en vue de l'actualisation de la réglementation financière et



Vue partielle des participants à la session

du renforcement de la solidité du système bancaire de l'union, de la promotion de l'accès des populations de l'union à des services financiers adaptés et à coûts abordables, ainsi que du fonctionnement adéquat du cadre institutionnel de la stabilité financière.

Au cours des travaux, le conseil a donné son avis sur le Plan Comptable Bancaire (PCB) de l'UEMOA révisé. Le Conseil des ministres de l'UEMOA s'est informé des conclusions de la réunion du Comité de Politique Monétaire du 1er juin 2016, de la situation de la balance de paiement et de la position

extérieure globale régionales de l'UEMOA en 2014 et du démarrage des activités du bureau d'information sur le crédit dans les pays membres de l'UEMOA.

Concernant la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement), le conseil s'est informé des décisions de la 101ème réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2016, de l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 mai 2016, des réalisations à mi parcours des prévisions financières de l'exercice 2016, de l'exécution de l'émission inaugurale de la BOAD sur le marché

financier international et de la revue 2016 de la notation de la BOAD par les agences de rating.

A l'endroit même de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des ministres a examiné le projet de rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2016, le projet de collectif budgétaire au titre de l'exercice 2016, la Note sur le Prélèvement Communautaire de Solidarité et l'étude sur la rationalisation des organes de l'UEMOA.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le conseil a examiné enfin les dossiers relatifs à l'application des articles 4 et 5 à l'annexe de la convention portant composition, organisation, fonctionnement et attribution du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers puis la nomination des représentants des Etats au sein des conseils d'administration de la BRVM et du DC/BR.

DJAGOU CHM

Le Ministre André Johnson au sujet de la déforestation anarchique « La déforestation anarchique constitue l'un des aspects de la criminalité environnementale à laquelle notre pays est confronté et qui nécessite des actions concrètes et urgentes... »

Récemment des mesures fortes ont été prises par le conseil des ministres, notamment sur la faune et la flore en ce qui concerne son exploitation abusive par certains opérateurs économiques indécents. Ces mesures, le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, André Johnson, compte les appliquer à la lettre, ceci en vue de faire du Togo, un pays vertueux en matière de protection de l'environnement.

Dans l'interview qu'il a accordée à notre confrère de republicoftogo.com, il revient sur ces mesures et la détermination de son ministère à jouer sa partition en matière de protection de l'environnement. Il revient également sur la situation au

niveau du littoral, particulièrement dans les lacs, et préconise les mesures du gouvernement en collaboration avec les partenaires en développement. Lisez...

Republicoftogo.com : Le Togo vient d'imposer un moratoire de 10 ans sur le Vène pour mettre fin au trafic. Est-ce le signe de la fermeté du gouvernement ?

André Johnson : Un des signes certainement. La population vit des ressources naturelles que procurent la faune et la flore. Mais certains ont fait le choix de détruire leur environnement pour se faire de l'argent. C'est notamment le cas dans le secteur de l'exploitation du bois précieux dont la demande est très forte en Asie.

Conséquence, on assiste à une



dégradation des écosystèmes et à l'épuisement des ressources naturelles.

Republicoftogo.com : Votre pays est aussi confronté au phénomène de l'érosion côtière

André Johnson : La côte togolaise est effectivement menacée. C'est le résultat des changements climatiques et de la main de l'homme avec l'industrialisation, l'exploitation du sable et la pollution.

Republicoftogo.com : Quelles sont les mesures envisagées ?

André Johnson : Le gouvernement, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, a entrepris d'assurer la protection du littoral avec la pause d'épis, de brises lames, et l'enrochement de certaines parties de la côte, notamment l'estuaire d'Aného.

L'Union européenne vient d'octroyer un financement très important pour la construction de la route Lomé-frontière du Bénin. Une partie du financement servira à protéger cet axe, mais également la côte.

(Suite à la page 7)

Lu sur le net !

Sexualité des footballeurs DES HOMMES COMME LES AUTRES ?

Depuis l'"affaire Zahia", on sait que le football et le sexe vont de paire. Si ces deux sujets passionnent les foules, il était jusqu'alors assez rare de les voir associés dans l'actualité. Doctissimo vous dit tout sur ces liens cachés.

Ils aiment taquiner le cuir, prendre des douches ensemble entre hommes, se donner la main en chantant les hymnes nationaux... Les footballeurs sont-ils des hommes comme les autres ? Quelques éléments de réponse.

Sous le short flottant...

Le foot déchaîne les passions. Le 13 juillet 1998, les chroniqueurs n'avaient-ils pas littéralement parlé d'un gigantesque "orgasme footballistique" ? Ces envolées lyriques pourraient finalement avoir une justification scientifique. Ainsi, une recherche sur Google nous permet de constater qu'une étude sérieuse menée par Addiction Test a comparé les réactions physiques (accélération du rythme cardiaque notamment) chez des personnes jouant au jeu International League Soccer et d'autres visionnant des scènes d'orgie tirées d'un film X... Résultat : kif-kif, les jeux de balles et les films légers mettraient tous les deux notre palpitant à rude épreuve...

Pour ceux qui en douteraient encore, essayez quelques minutes d'enlever l'image et de n'écoutez que les commentaires de votre match préféré. "Oui, vas-y ! Plus à gauche !", "Ah, elle est sortie", "Ah mais il a mis la main, là !", "But ! Oui, elle est bien rentrée !", le tout ponctué des hurlements inarticulés d'un Thierry Gilardi ou d'un Christophe Josse qui ponctue toute entrée dans la surface de réparation... Une richesse lexicale que ne renierait pas un John B. Root ou un Fred Copula, réalisateurs de films pornographiques...

Des stars victimes d'un marquage à la culotte

Mais laissant de côté les métaphores douteuses et revenons à la réalité des stars du ballon rond. Sans revenir sur les exhibitions malheureuses d'un Patrice Loko égaré à Paris, l'actualité people ne manque pas de nous éclairer sur les bruits de couloirs ou les rumeurs de vestiaires... Ainsi, on apprend que Thierry Henry bénéficie du surnom "Anaconda", pour ses mensurations autant que pour la vitesse de ses dribbles.

Ainsi, la liaison adultère du célèbre international anglais David Beckham avec Rebecca Loos (qui s'est finalement recyclée en tentatrice dans la version flamande de L'île de la tentation) s'est largement étalé dans les tabloïds anglais, avant de lui prêter une autre aventure avec une présentatrice espagnole du nom de Aba Obregon...

De l'autre côté des Alpes, les starlettes séduites par les footballeurs s'appellent des "Veline". Et selon les médias italiens, elles sont de retour tentant de séduire les stars du Calcio comme Luis Figo joueur de l'Inter de Milan, pourtant marié au mannequin suédois Helen Svedin ou Andrea Caracciolo, attaquant de Palerme... Et les stars du banc de touche ne sont pas épargnées. Ainsi, la liaison entre Raymond Domenech et Estelle Denis, journaliste de l'émission de M6 "100 % foot" fait les choux gras des chroniqueurs de la même émission. Rien à voir avec l'affaire qui a secoué le football anglais en 2004 lorsque le sélectionneur suédois Sven Goran Eriksson de l'équipe nationale se voyait contraint d'avouer une liaison avec son assistante Faria Alam ancienne mannequin, qui avait également été la maîtresse de Mark Palios, directeur de la fédération anglaise de football.

La place des femmes dans l'univers des footballeurs apparaît donc prépondérante... comme en témoigne la série "Femme\$ de footballeurs", dans laquelle le quotidien des épouses de célèbres joueurs de football est passé au crible : soutien de leur mari dans des moments difficiles, gestion de leur argent et de leur statut social, gestion de la carrière de leur mari... Parfois infidèles, parfois séducteurs... et si les footballeurs étaient des hommes comme les autres ?

David Bême

HISTOIRES DROLES

● Trois fous veulent s'évader d'un asile. l'un dit aux autres :

-« si le gardien est à droite, on passe à gauche, s'il est à gauche, on se faufile à

droite .ok ? »

« ok ! », répondent en chœur ses pairs. Sur ce, les deux autres vont voir, mais ils reviennent très abattu, en disant à l'autre : « impossible de s'échapper cher ami ! le gardien n'est pas la !

● C'est un gars ayant remué terre et ciel pour dragué une fille. Un matin la fille n'ayant plus de nouvelle du gars l'appelle.

-chéri comment tu vas ?

demande la fille. Elle poursuivi en disant, « tu ne me demande pas comment moi je me porte ? » le gars di que ce n'est pas la peine.

La fille dit, depuis qu'on a couché ensemble, tu ne

m'appel plus, tu ne fais même plus de vie. Le gars répond en disant : « depuis quand tu as un candidat qui, après avoir réussi aux élections a continué sa campagne ? »

Approchez, Approchez regardez !!!

● Y'a une fille qui était dans la douche et pendant qu'elle se lavait, elle chantait à haute voix

Approchez regardez, Approchez regardez

Approchez regardez, Approchez, Approchez regardez

Quelques instants après quand elle finit de se laver le savon de son visage, elle lève la tête et voit 20 spectateurs qui suivent le concert en direct sur le mur de la douche.

Approchez, Approchez regardez !!!

LE CAMÉLÉON COMMUN



Le caméléon commun vit en Espagne et au Portugal, en Afrique du Nord, en Crète et au Proche-Orient. Il mesure au maximum 60 cm de long. Il vit dans les arbres, en s'accrochant aux branches grâce à ses doigts en forme de pinces. Sa couleur verte lui permet de se camoufler parmi les feuilles des arbres. Il est très difficile de l'apercevoir si on ne fait pas très attention.

Les caméléons

Les caméléons sont des lézards qui vivent dans les arbres et qui sont capables de modifier la couleur de leur peau. Plus de 100 espèces de caméléons ont été

recensées. On les trouve dans le sud de l'Europe (en Espagne), en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Les caméléons ont du mal à marcher sur le sol, mais sont très agiles dans les arbres. Leurs doigts forment de véritables pinces pour s'agripper aux branches. Ils possèdent aussi une longue queue qui peut s'enrouler sur elle-même et s'accrocher aux branches.

Les caméléons se nourrissent surtout d'insectes. Ils les capturent grâce à leur très longue langue visqueuse : quand ils ont repéré une proie, ils projettent leur langue hors de leur

bouche, en la déroulant un peu comme un serpent. L'insecte se trouve englué dessus, et le caméléon n'a plus qu'à « replier » sa langue dans sa bouche. Les caméléons ont une autre particularité étonnante : leurs deux yeux peuvent bouger indépendamment l'un de l'autre. Par exemple, un œil peut regarder en haut pendant que l'autre regarde en bas !

La peau de la plupart des caméléons a des motifs à dominante verte, ce qui les aide à se camoufler dans les feuilles des arbres. Ils peuvent faire varier l'intensité de la couleur et les motifs de leur peau pour mieux s'adapter à leur environnement. Mais contrairement à une croyance répandue, si on pose un caméléon sur un chapeau jaune ou un t-shirt rouge, il ne deviendra ni jaune ni rouge ! En fait, les caméléons changent surtout de couleur en fonction de leur humeur. Par exemple, le caméléon commun (normalement de couleur verte) devient tout noir s'il est en colère

Source (Microsoft Encarta 2009).

Bientôt en ligne le site
WWW.LEMESSAGER-ACTU.COM

Renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo

DES SEMENCES DISTRIBUEES AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Une cérémonie de distribution de semences de base et de semences commerciales certifiées de soja a eu lieu le 24 juin dernier à Sotouboua dans la région centrale. L'initiative est du gouvernement togolais à travers le ministère du Commerce appuyée par le « Programme Cadre Intégré et Renforcé ». Elle se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo, et vise à faciliter l'accès des semences sans coût aux principaux producteurs du pays pour une multiplication des semences de base et une production qualitative des semences commerciales certifiées de soja.

C'est environ 5000 kilogrammes de semences commerciales certifiées de

soja qui ont été distribués à une quinzaine de groupements de producteurs de soja, composée de 1600 membres dont 480 femmes, pour une capacité moyenne de 2000 tonnes de production par campagne d'une part, et environ 3000 kilogrammes de semences de base pour 25 producteurs semenciers dont une dizaine de femmes d'autre part.

La ministre Essossimna Legzim-Balouki, a saisi l'occasion pour inviter les bénéficiaires à plus d'ardeurs dans leur travail de production, ceci en redoublant d'efforts, car les retombées sont avant tout pour eux-mêmes, mais aussi pour les populations et pour l'ensemble des pays de destination soja produit au Togo.

« La demande mondiale du Soja est de plus en plus



Remise symbolique

croissante et nous avons l'ambition de satisfaire une importante partie de cette demande en offrant une production intensive de bonne qualité avec tous les encadrements et les formations dont vous avez besoin pour accroître la productivité et les revenus avec un rapport qualité/prix fortement concurrentiel », a laissé entendre la ministre

qui a promis que le gouvernement mettra tout en œuvre pour professionnaliser la filière à travers la mise en place d'une interprofession soja où, chaque maillon sera mieux structuré en son sein et, où la passerelle d'un maillon à l'autre deviendra plus perceptible.

Elle a remercié les partenaires en

développement, en particulier le Cadre Intégré Renforcé pour son soutien qui permet la réalisation du projet.

Cette distribution permettra aux populations bénéficiaires d'emblaver une superficie totale d'environ 200hectares. La ministre a promis que d'autres bénéficiaires seront sélectionnés l'année prochaine pour bénéficier des mêmes avantages, car l'opération est pérenne.

Les bénéficiaires viennent des régions économiques du pays.

La ministre du commerce avait à ses côtés son collègue de l'Agriculture, Ouro Koura Agadazi.

Les bénéficiaires se sont dits motivés par ce geste du gouvernement et ont promis faire mieux dans leur production.

La rédaction

Kewin Godeby, PGD Wil Concept à l'endroit des responsables d'entreprises du Togo

« Chefs d'Entreprises, formez-vous pour la réussite »

Les Responsables de Wil Concept, une société française, veulent aider à l'assainissement du climat des affaires au Togo. Ils se mobilisent pour la formation des futurs créateurs et repreneurs d'entreprise. En attendant le projet de formation qui est en cours de lancement, le PDG de Wil Concept, Kewin Godeby, a accepté se confier à nous. Il revient sur les objectifs de Wil Concept et de ce que l'initiative apportera au pays en matière de mobilisation des investisseurs. Lisez!



Kewin Godeby



Vous nous présentez votre structure et que dit votre projet ?

Wil Concept est une société française qui, aujourd'hui bénéficie d'une succursale au Togo. Cette société a pour but de développer des passerelles entre la France et le Togo et ainsi permettre d'accroître le pouvoir d'achat et de favoriser le tissu économique et social du pays.

Wil Concept a pour projet aujourd'hui de dynamiser, fidéliser et accompagner les futurs chefs d'entreprise en les formant sur les techniques fondamentales à mettre en œuvre pour la réussite de leurs projets, mais aussi tous les aspects qui concernent la gestion d'entreprise et la gestion commerciale. Wil Concept s'appuie sur son savoir-faire français ainsi que sur

son organisme de formation intitulé "GLOBIS".

Vos objectifs et buts du projet

Ce projet de formation des entrepreneurs a pour objectif de créer un partenariat entre la Chambre de commerce et d'Industrie du Togo et l'Etat Togolais pour permettre de créer de parfaits chefs d'entreprise

spécialisés dans chaque domaine d'activité. Du moment où le tissu économique Togolais n'est pas harmonisé par une formation, il serait difficile aux investisseurs de s'y intéresser. Donc, le but de cette formation que nous souhaiterions obligatoire dans un proche futur est de permettre à tout jeune créateur de comprendre le bon fonctionnement de la fiscalité entrepreneuriale et de bien comprendre le côté entrepreneurial qui résulte de leur protection sociale.

Où en êtes-vous avec votre projet au Togo ?

Aujourd'hui, Wil Concept propose un projet de partenariat avec la Chambre de commerce et d'Industrie du Togo ou ses deux Dirigeants Daté Dovi, Chargé d'affaires et moi-même ont pu s'entretenir avec Madame Karine Edoh, la Responsable Division Assistance aux entreprises

à la Chambre du Commerce le 24 Juin 2016.

Et la Suite ?

A partir de Septembre 2016, Wil Concept souhaiterait valider auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ce projet de partenariat dont je viens de faire mention, ce qui permettrait la mise en place de cette formation innovante pour tous les créateurs et repreneurs d'entreprise au Togo.

Wil Concept et par sa formation harmoniserait le tissu économique et social du Togo afin de permettre aux investisseurs étrangers de s'y intéresser davantage. De plus, nous avons déjà des investisseurs potentiels auprès de Wil Concept en France qui seront intéressés de venir développer au Togo.

Interview réalisée par la Rédaction.

Politiques nationales de développement Le CADERDT présente son RAPPORT D'AUTOEVALUATION DU CPIA 2014 ET LANCÉ le PROCESSUS D'ELABORATION DU CPIA 2015

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement du gouvernement et des acteurs du développement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales de développement, le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT), a tenu un atelier de dissémination du rapport d'autoévaluation du CPIA 2014 et du lancement du processus d'élaboration du CPIA 2015 ce 28 juin 2016 à Lomé sur le thème « les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption dans le secteur public (les prisons et le corps judiciaire) ».

Ce rapport est élaboré suite à une autoévaluation des politiques et des institutions nationales, selon les critères du Country Political and Institutions Assessment (CPIA) avec l'appui financier de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), définis par la Banque Mondiale.

Les critères de l'autoévaluation sont subdivisés en quatre grandes sessions, notamment, la gestion économique, politiques structurelles, mesures d'inclusion / d'équité sociale et gouvernance.

« Les conclusions sortant de ce rapport sont satisfaisantes et encourageantes, au regard des avancées observées dans pratiquement

tous les domaines évalués », a expliqué Odilia Essonam-G, directrice exécutif par intérim de CADERDT.

Pour elle, l'un des défis demeure la persistance de certaines pratiques liées à la corruption ; un fléau qui gangrène les efforts du gouvernement et des parties prenantes. « Les discussions devraient permettre de mieux identifier les différentes formes de corruption dans les secteurs cités et les efforts de politiques publiques qui ont été mis en œuvre pour lutter contre la corruption », a ajouté Odilia Essonam-G.

Pour le directeur de cabinet du ministère de l'environnement, Koffi Gozo, la stabilité du cadre macroéconomique du Togo permet d'une part, l'évolution positive des activités économiques, et d'autres l'intégration effective du pays aux organisations sous régionales et internationales. Il a indiqué que le Togo s'est mobilisé sur les questions de préservation de l'environnement, du changement climatique et l'amélioration du cadre de vie des populations, à travers la mise en place des infrastructures socio communautaires.

Cet exercice d'évaluation (par les experts internationaux) est réalisé par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) depuis des années

Edith (Stagiaire)

Le Ministre André Johnson au sujet de la déforestation anarchique (Suite)

Republicoftogo.com : La protection de l'environnement ne semble pas passionner beaucoup les Togolais. Comment les sensibiliser ?

André Johnson : L'information, l'éducation et la communication sont les outils essentiels. Nous menons des campagnes régulières en partenariat avec des ONG. Il faut que la population prenne enfin conscience des réalités.

Republicoftogo.com : Nous évoquons au début de cet entretien la déforestation. Quels sont les objectifs de reboisement d'ici 10 ans.

André Johnson : La déforestation anarchique constitue l'un des aspects de la criminalité environnementale à laquelle notre pays est confronté et qui nécessite des actions concrètes et urgentes parmi lesquelles figure la promotion d'une production forestière soutenue.

Cette politique prévoit une croissance soutenue de la récolte forestière, l'élaboration de plans

d'aménagements, la formation des acteurs, l'appui aux entreprises intervenant dans le secteur de l'exploitation et des travaux forestiers, la création d'emplois et l'adaptation du cadre législatif et réglementaire, notamment.

Il faut impérativement créer des forêts de protection, de conservation et de production, contribuant à l'objectif de 20% de surface forestière sous gestion durable.

Concernant le reboisement pour les dix années à venir, le gouvernement avec, l'appui de la FAO, a convenu d'un programme national ambitieux

3.000 hectares sont replantés chaque année, c'est encore largement insuffisant par rapport aux 15.000 exploités.

Source :
republicoftogo.com

* Le titre et le chapeau est de la rédaction

Bolloré Communiqué de presse

1er juin 2016

Le Groupe Bolloré vient de prendre connaissance de la sentence rendue le 4 mai 2016 par la Cour Suprême de Madrid – Section Pénale – qui confirme la décision de la 1ère Chambre du Tribunal Provincial de Séville du 14 avril 2015.

Par cette décision, M. Jacques Dupuydauby est définitivement reconnu coupable du délit d'appropriation frauduleuse des titres de filiales du Groupe Bolloré, notamment au Togo et au Gabon, et est ainsi condamné :

- à 3 ans et 9 mois de prison ferme,
- à l'interdiction d'exercer des fonctions d'administration ou de direction d'entreprises,
- au paiement de plus de 10 millions d'euros de dommages-intérêts au profit du Groupe Bolloré.

Cette décision fait suite à des plaintes déposées en 2005 après la découverte d'agissements frauduleux de M. Jacques Dupuydauby.

Le Groupe Bolloré a été l'objet de multiples tentatives d'intimidation et de calomnies de la part de l'intéressé qui a aussi déposé de nombreuses plaintes judiciaires en vue de porter atteinte à sa réputation, malheureusement souvent reprises.

Le Groupe Bolloré se félicite de cette décision définitive et que justice lui ait été rendue.



FOIRE MADE IN TOGO

Du 22 Juillet au 2 Août 2016

COMMUNIQUE

La 1^{ère} édition de la « **FOIRE MADE IN TOGO** » arrive à grand pas.

Opérateurs économiques de tous les secteurs d'activités du Togo, vous êtes spécialement invités à participer à la 1^{ère} édition de la « **FOIRE MADE IN TOGO** » qui se déroulera du **22 Juillet au 2 Août 2016** au Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF-LOME).

Une réduction spéciale de **20%** sera accordée aux **50 premiers inscrits**. Saisissez cette Opportunité.

Pour toutes informations utiles relatives à votre participation, Veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Tel : (+228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37 / 90 17 77 55

E-mail: ceteflome@cetef.tg / cetefcommunication@gmail.com

Site Web: www.cetef.tg

